

La quadrature du cercle



Invitée de France Inter le 20 juillet dernier, Elisabeth BORNE a précisé le contour des prochaines assises de la mobilité. Elles devront "*identifier les attentes à l'horizon 2030*" et "*faire émerger de nouvelles solutions*". Les syndicats et les organisations professionnelles seront entendus. Parallèlement, seront conduits "*des audits techniques de nos réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux*". Les premières orientations des assises seront présentées aux autorités organisatrices des transports. Tout devra être bouclé en décembre. Et la loi d'orientation, comme cela a été annoncé par le président le 1er juillet, sera présentée au premier semestre 2018. Elle comportera, précise la ministre, "*une vision à moyen terme des infrastructures et une programmation, année par année, des projets et des financements de l'État sur une période de cinq ans*". De plus, un comité d'orientation pérenne devra assurer le suivi, pour que les bonnes idées des assises ne se perdent pas en route...

Après "*deux quinquennats dont la politique des transports a été dominée par des grands plans d'infrastructure*", "*le traitement des nœuds ferroviaires ou routiers, la modernisation et le développement des services associés*" sont les nouvelles priorités. Pour les grands projets, c'est la pause. Même le tunnel Lyon – Turin fait l'objet du réexamen général comme le canal Seine-Nord. La suspension permettra de repartir des besoins auxquels ils sont censés répondre. Et de les "*remettre sur le métier*".

18 milliards d'euros c'est le total des engagements budgétaires pris par l'État pour financer les grandes infrastructures dans les cinq ans qui viennent. En recettes identifiées : 11 milliards ! Soit un déficit de sept milliards, auxquels s'ajoute un besoin de trois milliards pour l'entretien des réseaux routiers ou fluviaux. Soit un manque de dix milliards d'euros sur le quinquennat... Fermez le ban ! Comment financer ? Qui paiera ?

La quadrature du cercle...

"Impossible de renoncer aux investissements" dans le réseau national non concédé car "on n'a pas fait ce qui est nécessaire" a précisé la ministre. Et de rappeler que les investissements seront plus importants dans le quinquennat à venir que précédemment. Encore une fois s'il n'est pas question de revenir sur l'écotaxe, la ministre désigne clairement les poids lourds en transit. "Il est paradoxal que de très nombreux poids-lourds étrangers traversent le pays sans financer les infrastructures. On ne va pas refaire l'écotaxe mais on ne peut pas s'interdire de réfléchir à ce sujet."

L'OTRE a déjà réfléchi, madame la Ministre. Le seul système rapide, juste, efficace et simple ne peut être que la mise en place d'un droit d'usage pour tous ceux, particuliers ou professionnels, qui empruntent ces infrastructures non concédées avec un système de contrôle associé.

Philippe BONNEAU